



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



RAPPORT ANNUEL 2017-2018 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

*« Le conseil d'établissement prépare et adopte
un rapport annuel contenant un bilan de ses activités
et en transmet une copie à la commission scolaire »*

(Réf. : L. I. P. article 82)




Signature de la présidente

18 juin 2018
Date de l'adoption par le CÉ



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc.: (418) 868-2411



TABLE DES MATIÈRES

1. BILAN 2017-2018	3-5
2. MOT DE PRÉSENTATION	6
3. IDENTIFICATION DES MEMBRES DU COMITÉ ET LEUR FONCTION.....	7
4. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018	8
5. ANNEXE	9



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc.: (418) 868-2411



BILAN 2017-2018 - Conseil d'établissement École Lanouette

Résumé des rencontres :

Cette année, il n'y a eu que des rencontres publiques et l'horaire a été établi lors de la première assemblée du 12 septembre 2017. Nous avons eu six rencontres durant l'année 2017-2018 incluant un souper/réunion. Toutes les rencontres se sont déroulées à la salle du personnel de l'école. Voici un bref résumé de ce qui a été discuté :

Rencontre du 2 octobre 2017 :

Élection des officiers
Fonctions et pouvoirs des membres du conseil d'établissement
Fonctionnement du cartable
Budget de fonctionnement et frais de déplacement
Plan d'évacuation (approbation)
Protocole de gestion de crise (approbation)
Prévision des activités 2017-2018 (approbation)
Convention de gestion (approbation)
Plan de réussite (approbation)
Politiques de sollicitation aux parents (approbation)
Utilisation du gymnase – Élection municipale du 5 novembre 2017 (approbation)
Calendrier activités O.P.P. (approbation)
Dons (approbation)
Sorties d'élèves en octobre (approbation)
Facturation aux parents
Programme de vaccination
Date reprise des photos
Correspondance (**CCSÉDAA, lettre Fondation loupérienne, document activité de financement**)
Rapport des responsables (**Service de garde – Trésorière – OPP – Comité de parents**)
Campagne de financement de type Fundscrip
Reddition de compte, frais chargés aux parents (approbation)

Rencontre du 27 novembre 2017 :

Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence et dépliant (approbation)
Comédie musicale – jeudi 19 avril en soirée et reprise 20 avril (approbation)
Fête de Noël à la municipalité – 3 déc. 2017 à 13 h (approbation)
Date pour le salon du livre Librairie du Portage – 7 décembre 2017 (approbation)
Sortie d'élèves en novembre – décembre – janvier 2018 (approbation)
Demande de commandite – lettre (approbation)
Budget : **Mesure 15111 SIAA – mesure Agir autrement**
Mesure 15015 Réussite en lecture
Mesure 15021 Soutien à la persévérance – aide individualisée
Mesure 15022 Saines habitudes de vie
Mesure 15312 Composition de classe – (9 hres/semaine)
Mesure 15314 Soutien à l'intégration
Mesure 15321 Soutien aux plans d'interventions
Mesure 30170 Initiative aux établissements

Documents CCSÉHDAA
Rapport annuel 2015-2016 CCÉHDAA



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



Correspondance (**budget 2017-2018**)

Rapports des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP)
Comité de parents (Formation générale, lettre comité de parents)
Pesée FAC (FAC en campagne contre la faim)
Budget parc-école
Retour de caisse populaire (**demande d'un parent**)
Info Capsule – Les activités de financement CP)
Demande d'élection d'un représentant et substitut au comité de parents
Programme de bourses – 2017-2018

Rencontre du 19 février 2018 :

Sorties d'élèves en décembre 2017 – janvier 2018 - février 2018 (approbation)
Activité 4thlétiques pour les groupes de 4^e année – 11 mai 2018 (approbation)
Grille-matières 2018-2019 (approbation)
Comédie musicale (approbation)
Inscriptions des maternelles 4 et 5 ans – 8 février 2018 (approbation)
Prise de la photo CÉ
Inscription par Mozaïk 2018-2019
Journée pédagogique du vendredi 2 mars 2018
Organisation scolaire (**règles et critères d'inscription des élèves 2018-2019**)
Plan triennal 2018-2021
Liste des écoles et des centres 2018-2019
Acte d'établissement 2018-2019
Rapport de consultation à compléter
Semaine de la persévérance scolaire – du 12 au 16 février 2018
Correspondance (**document « inscription pour la formation générale 2017-2018 » et Semaine québécoise de la garde scolaire du 14 au 18 mai 2018**)
Documents CCSEHDAA
Rapports des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP – Comité de parents)
Lettre de remerciement OPP
Lettre de remerciement pour Mme Marie-Eve Bernier, présidente
Communiqué de presse – Nouvelle école à RDL
Collation à l'extérieur

Rencontre du 9 avril 2018 :

Sorties d'élèves en mars – avril – mai – juin 2018 (approbation)
Locations de gymnase en février – mars- avril 2018 (approbation)
Vaccination 2^e dose VPH, hépatite A et B en 4^e année – 16 avril 2018
Organisation scolaire
Atelier avec Mme Julie Champagne, auteure, les 7, 8 et 9 mai 2018
Budget Lanouette
Rapport des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP)
Programme de bourses du comité de parents (formulaires)
Souper Fondation luperivienne – le 27 avril 2018 au Pavillon-de-l'Avenir
Souper de fin d'année – CÉ 18 juin 2018
Conférences pour parents – Coups de cœur 2018 Le stress sans détresse & la réussite scolaire



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc.: (418) 868-2411



Rencontre du 14 mai 2018 :

Sorties d'élèves en mai – juin 2018 (approbation)
Locations de gymnase en mai (approbation)
Date pour l'assemblée générale 2018-2019 – 11 septembre 2018 (approbation)
Information règles classement des élèves (approbation)
Listes du petit matériel 2018-2019 (approbation)
Frais chargés aux parents (**contributions financières exigées aux parents**) (approbation)
Reprise de temps 22 juin 2018 (approbation)
Dernière journée de classe maternelle – 19 juin 2018 (approbation)
Calendrier scolaire 2018-2019
Entrée progressive des maternelles 5 ans 2018-2019
Consultation sur projet « Objectifs et principes de répartition – budget 2018-2019 »
Correspondance (**Lettre Semaine de l'action bénévole 23 au 29 avril 2017, Lettre « Préoccupé par la sécurité à vélo chez les jeunes? », 41^e Congrès de la FCPQ**)
Documents CCSÉHDAA
Rapports des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP)
Conférence « Aide aux devoirs » pour les parents à l'assemblée générale 2018
Personnel du service de garde

Rencontre du 18 juin 2018 :

Listes petit matériel 2018-2019 (approbation)
Entrée progressive (approbation)
Rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018 (adoption)
Budget annuel de l'école 2018-2019(adoption)
Mesures 2017-2018 suivis mesures 2018-2019
Projet éducatif vs PEVR (plan d'engagement vers la réussite) (adoption)
Rapport de la trésorière(adoption)
Rapport annuel de l'OPP(adoption)
Sorties d'élèves en juin 2018 (approbation)
Déclaration direction (reddition de comptes pour 2017-2018 – mesure 30170) (approbation)
Plan de réussite (approbation)
Convention de gestion (approbation)
Liste des cahiers d'activités 2018-2019 (approbation)
Comité des finissants – soirée et commandites (approbation)
Code de vie (approbation)
Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (bilan) (approbation)
Correspondance (**courriel dernière rencontre CCSÉHDAA 13 juin 2018**)
Rapport des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP)
Formulaire de remboursement de dépenses à remettre
Campagne d'Halloween de Leucan
Vérification de la durée des mandats des membres
Programme de bourses du comité de parents – Résultats
Motion de félicitations – Prix Essor (M. Éric Choinière - conseil des commissaires 1^{er} mai 2018)



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



MOT DE PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Nombre d'assemblées régulières tenues par le conseil d'établissement

Le CÉ a tenu 6 assemblées régulières en 2017-2018 :

- Lundi le 2 octobre 2017, à 19 h 15
- Lundi le 27 novembre 2017, à 19 h 15
- Lundi le 19 février 2018, à 19 h 15
- Lundi le 9 avril 2018, à 19 h 15
- Lundi le 14 mai 2018, à 19 h 15
- Lundi le 18 juin 2018, à 18 h

1. Objectifs du conseil d'établissement

Il faut d'abord savoir que l'institution du conseil d'établissement découle de la Loi sur l'instruction publique.

Ses membres sont élus ou nommés annuellement ou bisannuellement, par élection lors de l'assemblée générale des parents, tenue normalement en septembre.

Lors des séances, différentes règles prévues dans le cadre de la loi s'appliquent, afin de maintenir son bon déroulement (avis de convocation, quorum de parents, rapport du procès-verbal, décorum, éthique et déontologie, etc.).

Nombreux et variés sont les points traités au conseil d'établissement durant une année scolaire, mais ils ont tous le même noyau central : « les élèves ».

Je tiens donc à vous énumérer les principaux points traités en 2017-2018.

- Fonctionnement du service de garde (horaire, sécurité, encadrement, activités...)



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



2. Identification des membres du comité et leur fonction

Parents

- Madame Josée Martel, présidente
- Madame Marie-Josée Simard, substitut à la présidence,
- Madame Valérie Simard, trésorière
- Madame Mélanie Chénard, secrétaire
- Madame Catherine Caillouette
- Madame Renée LeBreton

Il n'y a pas eu de représentant au comité de parents cette année.

Personnel enseignant

- Madame Marie-Josée Lévesque
- Monsieur Francis Mailloux
- Monsieur Francis Pauzé

Personnel professionnel

- Madame Martine Paradis

Personnel de soutien (poste vacant)

Personnel du service de garde

- Madame Julie Larocque

Représentants de la communauté (poste vacant)

Commissaire

- Monsieur Alain Castonguay

Direction d'école

- Madame Josée Michaud



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc.: (418) 868-2411



RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018

CONCLUSION

Mot de la présidente

C'est avec fierté que j'ai présidé le conseil d'établissement de l'école Lanouette tout au long de la présente année scolaire. Le conseil d'établissement fut nommé lors de l'assemblée générale des parents qui se tenait le 12 septembre 2017. Il fut aussi décidé de poursuivre l'O.P.P. (organisme de participation des parents). Ce groupe étant formé de parents bénévoles leur permettant de participer à la vie scolaire des élèves par la distribution de collations thématiques, à soutenir l'équipe-école dans certaines activités, etc.

Comme le dit l'article 64 de la loi sur l'instruction publique, « Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. » C'est ce que tous les membres du C.É., composé de parents, professeurs et autres membres du personnel, ont fait lors des six séances publiques régulières tenues tout au long de l'année scolaire et ce, avec quorum. Nous avons, entre autres, discuté de la convention de gestion, des règles de conduite et de réussite, de la grille-matières, du calendrier scolaire, de la comédie musicale, du groupe Activital, de la campagne de financement avec la Fromagerie des Basques, de la liste des effets scolaires, des états financiers, des prévisions budgétaires, etc.

Au terme de la présente année scolaire, je veux souligner le travail exceptionnel des enseignants, du personnel de soutien, ainsi que de la direction qui ont à cœur la réussite scolaire de nos enfants. Un merci spécial aux membres du conseil d'établissement pour votre confiance et votre engagement. Merci aussi à Monsieur Alain Castonguay, commissaire, aux membres de l'O.P.P. et sans oublier tout le personnel du service de garde qui gravite autour de la vie scolaire de nos jeunes.

Une autre belle année remplie d'apprentissages, d'événements et de souvenirs se termine.

Bon été à tous!

Josée Martel, présidente



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc.: (418) 868-2411



1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

(L.I.P. articles 45, 47, 55, 68, 102, 103)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.				
1.1	Combien de parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle tenue au cours du mois de septembre (art. 47) ?			<input type="checkbox"/> 1 à 10 <input type="checkbox"/> 11 à 25 <input type="checkbox"/> 26 à 50 <input type="checkbox"/> 51 à 100 <input type="checkbox"/> 100 et plus
1.2	L'assemblée générale était la seule activité au programme de la soirée.			<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.2.1	Si non, indiquez le type d'activité qui s'est tenu avant ou après l'élection.			
1.3	Votre conseil d'établissement est constitué de combien de membres (art. 102) ? (facultatif) (Total)			
1.3.1	Nombre de représentants des parents.			6
1.3.2	Nombre de représentants des enseignants.			3
1.3.3	Nombre de représentants du personnel de soutien.			1
1.3.4	Nombre de représentants du personnel professionnel.			1
1.3.5	Nombre de représentants de la communauté.			0
1.3.6	Nombre de représentants des élèves.			Primaire 0
1.4	Avez-vous invité un commissaire à participer aux séances du conseil d'établissement (art. 45) ?			<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Des personnes ressources ?			<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.4.1	Si oui, le commissaire a participé aux rencontres du conseil d'établissement :			
	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input checked="" type="checkbox"/> À l'occasion	<input type="checkbox"/> Jamais	
	Commentaires :			
1.5	Avez-vous eu des démissions eu cours d'années (art. 55) ?			<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
	Si oui, précisez le nombre (Nb) et s'ils ont été remplacés.	Nb	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
1.5.1	Démissions chez les parents.			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.2	Démissions chez les enseignants.			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.3	Démissions chez le personnel de soutien.			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.4	Démissions chez le personnel professionnel.			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.5	Démissions chez les représentants de la communauté.			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.6	Démissions chez les élèves.			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.6	Y-a-t-il eu du public aux rencontres du conseil d'établissement (art. 68) ? Oui			
Cochez				
1.6.1	Des parents	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input checked="" type="checkbox"/> À l'occasion	<input type="checkbox"/> Jamais
1.6.2	Du personnel de l'école	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input type="checkbox"/> À l'occasion	<input checked="" type="checkbox"/> Jamais
1.6.3	Autres précisez : Commissaire parents	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input checked="" type="checkbox"/> À l'occasion	<input type="checkbox"/> Jamais



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



2. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

(L.I.P. articles 61, 69)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
2.1	Le conseil d'établissement s'est doté de règles écrites de régie interne.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2.2	Combien de rencontres régulières avez-vous tenues cette année ?	6
2.3	Inscrivez ici la liste des dates des rencontres du conseil. Lundi le 2 octobre 2017, à 19 h 15 Lundi le 27 novembre 2017 à 19 h 15 Lundi le 19 février 2018, à 19 h 15 Lundi le 9 avril 2018, à 19 h 15 Lundi le 14 mai 2018, à 19 h 15 Lundi le 18 juin 2018, à 18 h	
2.4	Si vous avez tenu moins de cinq (5) rencontres, indiquez la ou les raisons. <input type="checkbox"/> Quorum non atteint <input type="checkbox"/> Absence de parents <input type="checkbox"/> Autres, précisez :	



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc.: (418) 868-2411



3. PROJET ÉDUCATIF, PLAN DE RÉUSSITE ET CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

(L.I.P. articles 36, 37, 74, 75, 82, 83, 109, 109.1, 209.2)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
Projet éducatif		
3.1	L'école a un projet éducatif écrit et il a été adopté par le conseil d'établissement (art. 74). Le conseil d'établissement du centre a déterminé ses orientations et ses objectifs (art. 109).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.2	Le conseil d'établissement a vu à la réalisation du projet éducatif (art. 36, 74). Le conseil d'établissement du centre a vu à la réalisation de ses orientations et objectifs (art. 109).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.3	Le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation du projet éducatif. Le conseil d'établissement du centre a procédé à l'évaluation de ses orientations et objectifs (art. 109)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.3.1	Si non, quand est-ce prévu ?	(date)
3.4	Aux fins de 3.1, 3.2 et 3.3, le conseil d'établissement s'est assuré de la participation de personnes intéressées (art.74).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Plan de réussite		
3.5	L'école a un plan de réussite et il a été approuvé par le conseil d'établissement (art. 75, 109.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.6	Le conseil d'établissement a participé à l'évaluation de la réalisation du plan de réussite de l'école (art. 83).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.7	Le conseil d'établissement s'est assuré qu'un document rédigé de manière claire et accessible a été distribué aux parents, au personnel de l'école et à la communauté pour :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	a) expliquer le projet éducatif de l'école (art. 83)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	b) faire état de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite (art. 83)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Si oui, en collaboration avec le directeur de l'école, veuillez annexer une copie de ce document à votre rapport annuel. Copie annexée ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.8	Un projet de convention de gestion et de réussite éducative a été approuvé. (Art. 209.2)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.9	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	

N. B. La Loi sur l'instruction publique (L. R. Q., c. I – 13.3) précise l'implication du conseil d'établissement dans un certain nombre d'aspects touchant l'organisation de l'école. Chacun de ces aspects n'a pas à être repris chaque année. Une fois convenue, l'organisation est maintenue jusqu'à ce qu'un changement soit requis. L'ensemble des points concernés devrait être tenu sur un cycle de quelques années à déterminer dans le plan de travail du conseil d'établissement.



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



4. DOSSIERS D'ORDRE GÉNÉRAL

(L.I.P. articles 76, 77.1, 78, 79, 110, 110.1, 110.4, 110.5)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
4.1	Le conseil d'établissement a approuvé les règles de conduite des élèves et des mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école (art. 76).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.2	Le conseil d'établissement a été consulté sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement. (art. 79, 110.1). Ne s'applique pas	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.3	Le conseil d'établissement a été consulté sur les critères de sélection du directeur de l'école (art. 79, 110.5). Ne s'applique pas	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.4	Le conseil d'établissement a donné un ou des avis à la commission scolaire sur des questions ou sujets relatifs à la bonne marche de l'école ou à une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire (art. 78, 110).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Liste des objets sur lesquels le conseil d'établissement a donné son avis : <ul style="list-style-type: none">• La capacité d'accueil – plan triennal• Règles et critères d'inscription 2018-2019		
4.5	Le conseil d'établissement a établi , sur la base de la proposition du directeur de l'école et de la politique de la commission scolaire, les principes d'encadrement des coûts des documents et du matériel didactique ou autres non couverts par le droit à la gratuité scolaire. (Article 77.1, 110.4)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.6	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section:	



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



5. SERVICES ÉDUCATIFS

(L.I.P. articles 77.1, 84, 85, 86, 87, 88, 93.13.4°, 96.13.4°, 96.15, 96.15.4°, 110.2)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
5.1	Le conseil d'établissement a approuvé les modalités d'application du Régime pédagogique proposées par le directeur de l'école (art. 84, 110.2).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Le conseil d'établissement a approuvé la mise en œuvre des quatre programmes des services complémentaires et particuliers prévus au Régime pédagogique (art. 88, 110.2).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.1.1	Commentaires (s'il y a lieu) :	
5.2	Le conseil d'établissement a approuvé les orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes (art. 85) (anglais enrichi).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.3	Le conseil d'établissement a approuvé le temps alloué à chaque matière (art. 86).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.4	Le conseil d'établissement a approuvé la liste des fournitures scolaires proposée par le directeur (art. 77.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.5	Le conseil d'établissement a été informé, si tel est le cas, des programmes d'études locaux (art. 96.13.4°). Ne s'applique pas.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.6	Le conseil d'établissement a été informé des critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques (art. 96.13.4°). Ne s'applique pas.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.7	Le conseil d'établissement a été consulté sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique (art. 96.13.4° et 96.15).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.8	Le conseil d'établissement a été informé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages des élèves (art. 96.13.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.9	Le conseil d'établissement a été informé des règles relatives au classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre (art. 93.13.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le conseil d'établissement a approuvé la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école (art.87).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le conseil d'établissement a été consulté sur les modalités de communication (bulletin, bilan) ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire des élèves (art. 96.15.4°). – bulletin unique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.11	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc.: (418) 868-2411



6. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

(L.I.P. articles 66, 93, 94, 95, 96.22, 96.24, 110.4)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
6.1	Le conseil d'établissement a approuvé l'utilisation des locaux (art. 93).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.2	Le conseil d'établissement a sollicité ou reçu des dons, legs, subventions ou contributions, il en a surveillé l'administration (art. 94, 110.4).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.2.1	Précisez la nature des dons : <ul style="list-style-type: none">• Don d'une valeur de 500 \$ du magasin Wal-Mart (ballons, collations et autres articles)• Don de 200 \$ pour le projet Activital venant d'un parent d'élève de la classe 503-601	
6.3	Le conseil d'établissement a adopté son budget annuel de fonctionnement et a vu à son administration (art. 66).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4	Le conseil d'établissement a adopté le budget annuel de l'école (art. 95, 96.24).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4.1	Au cours de l'année scolaire, le conseil d'établissement a été informé de l'évolution de l'administration du budget de l'école effectuée par le directeur.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.5	Le conseil d'établissement a été consulté sur les besoins de l'école relatifs aux biens et services et aux locaux (Art. 96.22) Bibliothèque, local d'anglais et autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.6	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc.: (418) 868-2411



7. AUTRES

(L.I.P. articles 90, 91, 96, 96.1, 110.3)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
7.1	Le conseil d'établissement a organisé des services extrascolaires (art. 90, 110.3).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.2	Le conseil d'établissement, dans le cadre de l'article 90 de la L. I. P., a conclu un contrat au nom de la commission scolaire, après lui avoir soumis le projet (art. 91, 110.3).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.3	Le conseil d'établissement a formé un organisme de participation des parents (art. 96, 96.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.3.1	Si oui, décrivez les activités principales réalisées par cet organisme : Les parents sont sollicités au besoin. <ul style="list-style-type: none">• Récompenses• Activités de Noël• Campagne de financement, vente de fromage• Collations thématiques• Soirée des finissants• Photographie scolaire	



École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



8. PROSPECTIVES POUR L'ANNÉE À VENIR

8.1 Quels sont vos projets pour l'année à venir (dossiers prioritaires, plan de travail, etc.) ? Précisez :

- Revoir le projet éducatif ;
- Élaborer le PEVR (Plan d'engagement vers la réussite) en lien avec les orientations de la Commission scolaire ;
- Produire une comédie musicale ;
- Maintenir le projet conscience phonologique ;
- Expérimenter 60 minutes d'exercices par jour avec un groupe d'élèves selon la recommandation du ministère ;
- Maintenir le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence.